

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 04338 Numéro SIREN : 820 050 516 Nom ou dénomination : A.M.A Sciage
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2021 sous le numéro de dépôt 35742

COMPTES ANNUELS

AMA SCIAGE

8-10 RUE PAUL DE KOCK

93230 ROMAINVILLE

Exercice clos le : 31 décembre 2020

APE : 4311Z

SIRET : 82005051600013

ITHÉA
14 BOULEVARD RAYMOND POINCARÉ

Tél : 0147109191

Fax : 0185085675

92380 GARCHES

E-mail : cabinet@ithea.fr

Désignation de l'entreprise : <u>AMA SCIAGE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>8-10 RUE PAUL DE KOCK 93230 ROMAINVILLE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>8 2 0 0 5 0 5 1 6 0 0 0 1 3</u>			Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2020</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ : *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	4 247	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
			Autres participations	CU	CV	
			Créances rattachées à des participations	BB	BC	
			Autres titres immobilisés	BD	BE	
			Prêts	BF	BG	
			Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	4 247		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	22 930	
		Autres créances (3)	BZ	CA	10 395	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
		Disponibilités	CF	CG	146 804	
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI		
TOTAL (III)		CJ	CK	180 129		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	4 247		
				180 355		
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 NOT-SD

AMA Sciage
8-10 rue Paul de Kock 93230 Romainville
01-48-91-32-93 contact@ama-sciage.fr
siret:82005051600013 ape:4311Z

Désignation de l'entreprise		AMA SCIAGE		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000)			DA	30 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	3 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG			
	Report à nouveau			DH	120 418		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	20 171		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	173 589		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligatoires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 076		
	Dettes fiscales et sociales			DY	5 690		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	6 766			
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	180 355			
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
			Ecart de réévaluation libre			ID	
			Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 766	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

A.M.A. Sciage
 8-10 rue Paul de Koch 93230 Romainville
 01-48-91-32-93 contact@ama-sciage.fr
 siret: 820050516 00013 ape: 4311Z

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AMA SCIAGE						Néant ☐ *	
						Exercice N	
						France	Exportations et livraisons intracommunautaires
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF
		services *	FG	83 306	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	83 306	FK		FL
	Production stockée *						FM
	Production immobilisée *						FN
	Subventions d'exploitation						FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP
	Autres Produits (I) (11)						FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS
	Variation de stock (marchandises) *						FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX
	Salaires et traitements *						FY
	Charges sociales (10)						FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					
	Autres charges (12)						GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM
	Différences positives de change						GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO
	Total des produits financiers (V)						GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR
	Différences négatives de change						GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT
	Total des charges financières (VI)						GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

A.M.A. Sciage
 8-10 rue Paul de Kock 93230 Romainville
 01-48-91-32-93 contact@ama-sciage.fr
 siret: 820050516 00013 ape: 43113

Désignation de l'entreprise <u>AMA SCIAGE</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-1
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-3 290
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	83 306
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	63 135
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	20 171
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	IK	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	IX	
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatifs A6 Obligatoires A9	A3		
dont cotisations facultatives Madelin A7	A4		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

A.M.A. Sciage
 8-10 rue Paul de Kock 93230 Romainville
 01 48 91 32 93 contact@ama-sciage.fr
 siret: 820050516 00013 ape: 43113

A.M.A SCIAGE

Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Exercice clos au 31 Décembre 2020

Certifié conforme à l'original
Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'C' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

A.M.A SCIAGE

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : 8-10, rue Paul de Kock – 93230 Romainville
Numéro d'identification : 820 050 516 R.C.S. Bobigny

**Feuille de présence à l'Assemblée Générale Ordinaire
En date du 28 Juin 2021**

	Nombre d'actions	Droit de vote	Mandataire	Signature
Mme Pascale L'EXACT	180	180		
Mr Alexis L'EXACT	75	75		
Mr Maxime L'EXACT	45	45		
	300	300		

Le Président certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître trois actionnaires, sont présents ou représentés, totalisant 300 actions ayant droit de vote, et auxquelles sont attachées 300 voix.

Le Président

A.M.A SCIAGE

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros

Siège social : 8-10, rue Paul de Kock – 93230 Romainville

Numéro d'identification : 820 050 516 R.C.S. Bobigny

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2021

L'an deux mille dix-vingt-et-un,
Le vingt-huit,
A 15 heures,

Les associés de la société A.M.A SCIAGE, Société par actions simplifiée au capital de 30 000 €, divisé en 300 actions, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au 8-10, rue Paul de Kock à Romainville (93230), sur convocation du Président.

Sont présents :

- **Madame Pascale L'EXACT**, actionnaire,180 actions
Propriétaire de cent quatre-vingt actions
- **Monsieur Alexis L'EXACT**, Président actionnaire,75 actions
Propriétaire de soixante-quinze actions
- **Monsieur Maxime L'EXACT**, actionnaire,45 actions
Propriétaire de quarante-cinq actions

Seuls actionnaires de la société et représentant la totalité des actions composant le capital de la Société, l'Assemblée Générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Alexis L'EXACT, en sa qualité de Président de la Société.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant la totalité du capital est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée Générale :

- Les justificatifs des convocations régulières des actionnaires,
- La feuille de présence et la liste des actionnaires,
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2020,
- Le rapport de gestion du Président,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée Générale lui donne acte de cette déclaration.

AL ML 

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus du Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Fixation de la rémunération du Président,

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Il prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 20 171,41 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	20.171,41 €

Total à affecter	20.171,41 €

AFFECTATION

Réserve légale	0,00 €
Report à nouveau	20.171,41 €

Le compte report à nouveau passera ainsi de la somme de 120.417,72 euros à 140.589,13 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

AL ML 

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que Monsieur Alexis L'EXACT a perçu pour son mandat de Président de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 une rémunération brute de 25 005.36 €.

L'Assemblée Générale décide d'attribuer une rémunération brute mensuelle de 2 000 € pour le nouvel exercice ouvert à compter du 1^{er} Janvier 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Fait le 28/06/2021 à Romainville.

*Madame Pascale L'EXACT,
Actionnaire,*



*Monsieur Maxime L'EXACT,
Actionnaire,*



*Monsieur Alexis L'EXACT
Président et actionnaire,*



A.M.A SCIAGE

Rapport de gestion

Exercice clos au 31 Décembre 2020

Certifié conforme à l'original
Le Président



A.M.A SCIAGE

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros

Siège social : 8-10, rue Paul de Kock – 93230 Romainville

Numéro d'identification : 820 050 516 R.C.S. Bobigny

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 Décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- **Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.**

La société a été créée en 2016 avec un début d'activité le 01/04/2016.

Durant l'exercice clos le 31 Décembre 2020, l'activité de la Société a été la suivante :

La SAS « A.M.A SCIAGE » a pour activité principale la découpe de béton par sciage, carottage, la démolition spéciale par robot et toutes prestations accessoires pouvant s'y rapporter, lesdites activités pouvant être exercées directement ou indirectement et notamment par voie de création de nouveaux établissements, d'apport, de prise en location-gérance, et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

L'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 s'est traduite par un chiffre d'affaires net de 83 306 € et par un résultat net comptable excédentaire de 20 171 €.

- **Evolution prévisible et perspectives d'avenir.**

Nous n'envisageons pas d'évolution particulière pour l'exercice 2021.

AL ML 

- **Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.**

Depuis le 31 Décembre 2020, date de la clôture de l'exercice, l'activité de début 2021 est marquée par un retour à la normale de l'activité après la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid subie sur l'exercice précédent.

- **Informations sur les délais de paiement des fournisseurs**

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

SOLDE DES DETTES FOURNISSEURS 31/12/2020		
Non échues		1 076 €
Echues à	1 à 30 jours	0 €
	31 à 90 jours	
	91 à 180 jours	
	181 à 365 jours	
	+ 365 jours	
Total des dettes fournisseurs		1 076 €

- **Faits caractéristiques de l'exercice.**

L'activité 2020 est impactée pour l'ensemble de nos activités par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et plus spécifiquement depuis le début de la phase de confinement ; cet impact est impossible à circonscrire en l'absence de visibilité à moyen/long terme, toutefois nous estimons que la continuité d'exploitation n'est à ce stade pas remise en question. Dans le cadre de la crise sanitaire, nous précisons que la société n'a pas bénéficié d'un PGE sur l'exercice 2020.

- **Activité en matière de recherche et de développement.**

Eu égard à l'article L 232-1 du code du commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

- **Filiales et participations**

Néant.

- **Sociétés contrôlées**

Néant.

AL ML 

RESULTATS – AFFECTATION

- **Examen des comptes et des résultats**

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, le chiffre d'affaires net s'est porté à 83 306 € contre 64 826 € l'année dernière.

Les charges des traitements et salaires sont de 25 005 €, contre 21 500 € l'an passé. Le montant des charges sociales s'élève quant à lui à 12 070 € pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020 alors que pour l'exercice clos le 31 Décembre 2019 il s'élevait à 10 406 €. L'effectif est de 1 au 31 Décembre 2020.

Après dotations aux comptes d'amortissement à hauteur de 1 630 €, le résultat d'exploitation est de 16 882 € au titre de cet exercice.

Avec un résultat exceptionnel de - 1 euros cette année, le résultat net d'impôt de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 se solde par un bénéfice net comptable de 20 171 € après un impôt sur les sociétés de 2 532 €.

Au 31 Décembre 2020, le total du bilan de la Société A.M.A SCIAGE est de 180 355 €.

- **Proposition d'affectation du résultat.**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 20 171,41 € au compte de report à nouveau pour la somme totale. Le compte « Report à nouveau », passera ainsi de la somme de 120.417,72 euros à 140.589,13 euros.

- **Rappel des dividendes distribués**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des Impôts, il est précisé qu'il n'y a pas eu de sommes distribuées au titre de dividendes sur les deux premiers exercices.

- **Dépenses non déductibles fiscalement.**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge les dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce, c'est-à-dire celles qui ont pu intervenir entre la Société et les Associés ou le Président, n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

REMUNERATION DE LA PRESIDENCE

Au cours de l'exercice 2020, la rémunération brute accordée au titre de l'exercice clos au 31/12/2020 s'élève à 25 005 €. Nous prévoyons d'attribuer une rémunération 2 000 € pour le nouvel exercice à compter du 1er Janvier 2021.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Nous vous tenons à votre disposition pour vous donner toutes explications complémentaires que vous jugeriez utiles de nous demander.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application de l'article L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers et de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

Nom	Prénom	Nb actions	%
L'EXACT	Pascale	180	60 %
L'EXACT	Alexis	75	25 %
L'EXACT	Maxime	45	15 %

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous rappelons les mandats des dirigeants et des commissaires aux comptes titulaire et suppléant :

Mandat du Président Mr L'EXACT Alexis

Nommée par acte de nomination le 01 avril 2020 et pour une durée illimitée.

Mandat du Directeur Général

Néant

Mandat du Commissaire aux Comptes titulaire

Néant

Mandat du Commissaire aux Comptes suppléant

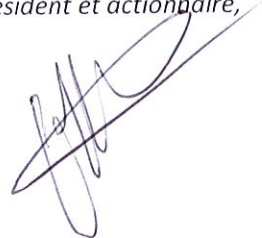
Néant

Fait le 16/05/2021 à Romainville.

*Madame Pascale L'EXACT,
Actionnaire,*



*Monsieur Alexis L'EXACT
Président et actionnaire,*



*Monsieur Maxime L'EXACT,
Actionnaire,*

